

DELIBERATION N° 79/69 : CONTRAT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS / ENTREPRISE SEVE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par un marché en date du 6 Mai 1978, approuvé par Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle le 12 Juillet 1978, la Commune avait confié à la Société SEVE, Zone Industrielle d'HEILLECOURT, les travaux d'entretien des espaces verts et des terrains de sport communaux.

Dans l'intérêt, tant de la Commune que le l'Entreprise SEVE, il apparaît nécessaire de résilier à l'amiable ledit marché.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- autorise le Maire à signer avec l'entreprise SEVE, siège social Zone Industrielle à HEILLECOURT, une convention en vue de résilier à l'amiable le marché travaux en date du 6 Mai 1978. Ledit contrat se terminera le 30 Juin 1979 inclus.